

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'un CDD de type particulier qui apporte :

- un **diplôme identique** à un étudiant « classique », l'expérience professionnelle en plus.
- une **expérience professionnelle** solide qui valorisera votre CV,
- un **salaire mensuel et la cotisation aux caisses de retraite**,
- les **mêmes avantages** que les salariés de l'entreprise et que les étudiants de l'IUT,
- un **suivi** en entreprise et à l'IUT assurés par des professionnels et des enseignants,
- une future embauche facilitée.



QUE FAIT L'APPRENTI EN ENTREPRISE ?

L'activité du technicien supérieur INFORMATIQUE porte à la fois sur la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques : développeurs de logiciels et techniciens de l'informatique dans des domaines tels que les réseaux, les bases de données, les architectures clients-serveurs...

L'apprenti participe à la conception et la mise en place de systèmes d'informations (internet, intranet, extranet),

il s'insère dans des équipes de développement de logiciels,

il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de réseaux informatiques au sein de l'entreprise,

il mène une activité de support technique en informatique,...

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Secteurs d'activités

banque, assurance, commerce, administration, société de services en ingénierie informatique, industries...

Métiers visés

administrateur de base de données, programmeur, analyste-programmeur, gestionnaire micro, technicien réseau, développeur de site internet, webmestre,...

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de moins de 26 ans,
Etre titulaire d'un bac ou équivalent (DAEU) :
Bac S spécialités M, PC, SVT, TI
Bac ES
Bac STI : génie électronique
Bac STG : option Gestion des Systèmes d'information

POURSUITES D'ÉTUDES ÉVENTUELLES

Licence professionnelle
2ème cycle d'enseignement supérieur
Ecoles d'ingénieurs
Formation complémentaire (D.U.,...)

CONTACT

Tél : 03 27 51 11 93
Fax : 03 27 51 11 98
iut-apprentissage@univ-valenciennes.fr
<http://www.univ-valenciennes.fr/IUT>

IUT - FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE
LE MONT HOUY - 59313 VALENCIENNES CEDEX 9

PROGRAMME

Quatre semestres d'études sont répartis sur deux années universitaires (1440 heures)

Aux connaissances générales en expression et communication, en mathématiques, en économie et gestion des organisations s'ajoute un enseignement d'anglais technique.

Par ailleurs, la formation technologique et scientifique a pour objectif d'acquérir des compétences particulières et spécifiques en informatique :

- algorithmique et programmation,
- architectures, systèmes et réseaux,
- outils et modèles du génie logiciel



RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

L'entreprise peut recruter parmi les candidats présélectionnés par l'IUT ou présenter un candidat pour admission, dans la limite des places disponibles (13).

Date d'embauche :

Sauf dérogation, l'entrée en apprentissage peut se faire entre le 1^{er} juillet et le 30 octobre. Les cours à l'IUT débutent mi-septembre.

ORGANISATION DE L' ALTERNANCE

Deux années de formation I.U.T./
Entreprise :

Rythme annuel

1 à 2 semaines à l'IUT

1 à 2 semaines en entreprise

**+ 1 semaine de projet à l'international
(sous réserve d'accord)**

La formation académique se déroule dans
les locaux de l'I.U.T. de Maubeuge



RÉMUNERATION DE L' APPRENTI

Calculée en % du SMIC, elle évolue avec l'âge de l'apprenti et l'année de contrat

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
18 à 20 ans	41%	49%
21 ans et plus	53%	61%

Le salaire de l'apprenti n'est pas soumis à cotisations salariales (**salaire net = salaire brut**).

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.

AVANTAGES FINANCIERS POUR L'ENTREPRISE

Les employeurs bénéficient de divers avantages financiers :

- l'exonération des charges sociales (les entreprises de moins de 10 salariés sont totalement exonérées des charges patronales),
- une indemnité compensatrice forfaitaire (1600€/an + bonus)
- un crédit d'impôt (1600€)
- - une aide pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4% d'alternants (décret n° 2012-660 du 4 mai 2012)

CONTACT

Tél : 03 27 51 11 93

Fax : 03 27 51 11 98

iut-apprentissage@univ-valenciennes.fr

<http://www.univ-valenciennes.fr/IUT>

IUT - FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

LE MONT HOUY - 59313 VALENCIENNES CEDEX 9